



Introduction

A partir de
€148

Une assistance médicale complète qui protège toute l'année l'ensemble de vos séjours à l'étranger. Elle comprend l'organisation et la prise en charge des soins, le remboursement des frais médicaux, le rapatriement, la prise en charge des personnes qui vous accompagnent et la reconnexion avec vos proches restés en Belgique. Cette assistance médicale est complétée d'une assistance dépannage à partir de 10 km de votre domicile. L'assistance du deuxième véhicule est gratuite. L'assistance du deuxième véhicule est gratuite.

Principales garanties



Assistance à la personne victime d'une maladie ou d'un accident

Nous vous couvrons 24 h sur 24, 365 jours par an. Un seul numéro de téléphone à former partout dans le monde, pour joindre un responsable Europ Assistance en Belgique qui se chargera personnellement de l'organisation de votre assistance, partout dans le monde.

- Nous prenons en charge l'organisation des secours et nous vous remboursons les frais médicaux payés à l'étranger jusqu'à € 250 000.
- Nous rapatrions la personne accidentée ou malade avec un accompagnant de son choix.
- Un médecin urgentiste est présent 24h/24 sur notre plateau d'assistance. En cas de besoin, nous envoyons un médecin sur place.
- Si vous êtes la seule personne à pouvoir conduire votre véhicule, nous envoyons un chauffeur de remplacement pour le ramener en Belgique.
- Perdu ou accidenté sur les pistes de ski ? Nous prenons en charge les frais de sauvetage.
- Nous couvrons vos séjours d'une durée allant jusqu'à 3 mois consécutifs (prolongation possible).
- En cas d'hospitalisation en Belgique : nous intervenons dans les frais d'aide familiale et de garde d'enfant.



Prise en charge des accompagnants

Un accident ou une maladie peut avoir des conséquences directes pour les personnes qui vous accompagnent.

- Nous organisons et prenons en charge le retour des autres assurés.
- Si vous ne pouvez garder vos enfants auprès de vous, nous organisons et prenons en charge leur retour en Belgique avec un accompagnant.
- Nous organisons le retour en Belgique des animaux de compagnie qui vous accompagnaient.



Reconnexion avec vos proches restés en Belgique

- Si un de vos proches resté en Belgique doit être hospitalisé ou décède, nous organisons et prenons en charge votre retour anticipé.
- Vous devez être hospitalisé à l'étranger pour une durée présumée de plus de 5 jours ? Nous organisons et prenons en charge l'envoi d'un proche depuis de la Belgique (frais de voyage, hôtel, frais de déplacement).
- Si votre enfant, à l'étranger, doit être hospitalisé, nous organisons et prenons en charge le transport des deux parents pour se rendre à son chevet.



Assistance à votre domicile en Belgique

- Si votre domicile en Belgique est gravement endommagé lorsque vous êtes à l'étranger, nous organisons et prenons en charge votre transport aller-retour.
- Votre domicile est inhabitable à la suite d'un sinistre grave ? Nous vous assistons pour vous reloger, surveiller votre domicile et transporter votre mobilier.
- Votre porte est endommagée ou vous avez perdu vos clés ? Nous vous trouvons un serrurier et participons aux frais d'intervention de métiers en Belgique.



Assistance au véhicule et aux passagers immobilisés

- En cas de panne ou d'accident, nous dépannons, remorquons, transportons votre voiture en Belgique et en Europe à partir de 10km de votre domicile.
- Nous intervenons aussi en cas de panne de batterie, erreur de carburant ou pneu crevé.
- Nous assurons votre hébergement et votre transport dans l'attente des réparations.
- Si nécessaire, nous vous rapatrions de l'étranger ou nous prenons en charge la poursuite de votre voyage.
- Nous envoyons les pièces détachées que le garagiste local ne trouverait pas dans sa région.
- Nous vous assistons en cas de vol de votre véhicule.
- Votre 2^{ème} véhicule est couvert gratuitement !



Assistance logistique et administrative

A l'étranger, les conséquences d'un imprévu même petit sont toujours plus compliquées, coûteuses et peuvent se transformer en cauchemar.

- Bagages perdus ou volés ? Nous vous envoyons des effets de premières nécessité.
- Vous avez besoin d'argent dans le cadre d'une assistance à l'étranger ? Celui-ci est mis rapidement à votre disposition.
- Nous vous envoyons vos lunettes et les médicaments indispensables que vous ne trouvez pas sur place à l'étranger.
- Nous vous assistons en cas de poursuites judiciaires à l'étranger.
- Nous vous assistons en cas de perte ou vol de documents de voyage et de titre de transport à l'étranger.
- Dans le cadre d'une assistance, nous vous aidons si vous ne maîtrisez pas la langue du pays.



Informations et services au quotidien

- Nous pouvons vous aider à régler les détails pratiques de votre voyage en vous informant sur : les visas, les vaccins obligatoires, le climat, les moyens de transport, les précautions sanitaires, les attractions et événement culturels.
- Nous pouvons vous informer dans le domaine de la santé en Belgique sur les établis-sements hospitaliers, les services d'ambulance, les loueurs de matériel médical.
- En cas de décès en Belgique, nous pouvons vous informer sur les démarches à suivre et les différents services publics intervenants.

Souscrire ? Rendez-vous sur www.europ-assistance.be/produits ou chez votre intermédiaire en assurance.